

SOIES

Marché de Lyon. — Le sentiment meilleur dont les esprits nous semblaient animés, et que nous avons signalés dans notre dernier bulletin n'a pas tardé à produire l'effet que l'on pouvait en attendre. Il s'est traduit cette semaine par des demandes plus nombreuses et par une petite hausse sur les cours, qui peut être évaluée de 1 fr. à 1 fr. 50 suivant les articles. Ce sont les Japon et les Tsatlée qui ont eu les honneurs du mouvement. Ces dernières un peu délaissées depuis quelques jours avaient de la peine à résister. Il a suffi d'en traiter quelques lots pour les remettre en bonne posture et provoquer sur tous les genres, l'amélioration citée plus haut. Est-ce le début de la reprise importante qui doit nous venir de la consommation ? Nous désirons vivement nous tromper, dit le *Moniteur des Soies*, mais nous ne le croyons pas. Nous l'avons dit, il n'y a pas longtemps, notre fabrique, comme du reste toutes les fabriques françaises et étrangères, ne peut faire pour le moment que des achats de prévision, des achats limités par conséquent. Elle n'en a pas encore terminé entièrement avec les commissions de printemps et d'été, et pour ce qui regarde la saison prochaine, les ordres donnés jusqu'ici sont en trop petite quantité pour qu'elle soit fixée sur la nature des soies qu'elle aura à employer. De là son peu d'empressement à suivre toute impulsion de quel côté qu'elle vienne. Mais il ne peut être question que d'un léger retard. Nous sommes convaincu que la patience des détenteurs ne sera pas trop éprouvée et qu'avant peu l'activité prendra de grandes proportions. Quand ce moment sera arrivé, ce n'est pas 3 à 5 p.c. que les prix devront regagner mais 15 à 20 p.c. d'ici la récolte prochaine. L'opinion que nous émettons est partagée par beaucoup de personnes compétentes et parfaitement renseignées.

Le marché des cocons a fait comme celui de la soie. En Italie, à Marseille et dans l'intérieur, ils ont été l'objet d'importantes affaires. La hausse qui en est résultée n'est pas moins de 50 centimes par kilo. Nous ne savons si le conseil que nous avons donné dans notre avant-dernier numéro, a été suivi par quelques filateurs. Aujourd'hui, nous revenons à la charge, et nous pouvons les assurer qu'ils feront une bonne opération en achetant des cocons secs, en remplacement des co-

cons frais de la récolte de cette année.

La semaine passée, nous parlions d'une hausse sérieuse sur le métal. Elle est arrivée pendant le cours de cette huitaine. On a fait à Londres de 27 15/16 à 28 15/16. A New-York, de 61½ à 63½. Les changes Asiatiques ont suivi et sont sensiblement au-dessus des derniers cotés :

Il n'y a pas eu de préférence dans cette reprise. Les soies européennes, comme les autres, ont été également demandées.

COMPTES-RENDUS

CHAMBRE DE COMMERCE DE SOREL

Assemblée générale,

le 8 avril 1895.

Présents : C. O. Paradis, Ecr., président, au fauteuil.

Après lecture de l'avis de convocation de la présente assemblée, le procès verbal de la dernière assemblée et l'admission de nouveaux membres, Monsieur le Président donne lecture de son rapport annuel comme suit :

RAPPORT DU PRÉSIDENT :

Messieurs :

C'est toujours un moment d'anxiété celui où il faut faire un rapport et donner une appréciation sur les différents sujets qui se sont présentés à la discussion durant une année devant une chambre de commerce, ou toute autre assemblée, dont l'objet principalement en vue, est l'étude et l'amélioration du commerce en général ; c'est pourquoi j'essaierai à être bien bref et j'éviterai d'entrer dans d'inutiles détails.

Si je me rappelle bien, le rapport que je faisais l'an dernier à pareille date, était tout à fait optimiste, il me semblait que les affaires allaient s'améliorer, que les compagnies de chemins de fer réussiraient dans leurs grands projets d'avenir, que la propriété foncière de la ville reprendrait sa valeur normale, que le gouvernement ferait droit à notre demande en nommant, comme le veut la loi, un juge résidant pour le district de Richelieu et qu'enfin le commerce allait recevoir une impulsion toute nouvelle, dans un temps assez rapproché.

Oui Messieurs, j'ai dit tout cela, je ne le nie pas et je ne regrette pas d'avoir voulu jeter des paroles de confiance et d'espérance sur l'avenir de notre jeune cité, et si je m'aperçois que mes prévisions ne se sont pas entièrement réalisées, c'est que des circonstances incontrôlables, des événements malheureux et inattendus, des tâtonnements, je pourrais dire, sont venus arrêter dans leur marche, les deux grandes entreprises sur lesquelles nous comptions tant, je veux parler ici, des chemins de fer. En effet, Messieurs, le gouvernement venait de voter 50.000 dollars pour la reconstruction du pont sur la rivière Yamaska et nous croyions avoir raison de supposer que le chemin de fer serait réouvert au trafic et distribuerait dans notre ville comme par le passé, et la vie au commerce en y amenant les cultivateurs des cantons de l'Est, et du travail à une certaine partie de la po-

pulation en y établissant ses principaux dépôts de charbon.

Quant à l'autre voie ferrée, le gouvernement provincial a aussi voté 50.000 dollars pour un pont sur la rivière Richelieu et on suppose que dans quelques semaines les travaux devront être commencés.

Une autre question qui a agité fortement cette chambre depuis quelques années, c'est la résidence d'un juge à Sorel ; vous vous rappelez qu'en plusieurs circonstances, des requêtes de tout le district, des résolutions de cette chambre et des lettres ont été adressées au gouvernement à ce sujet, mais pour des raisons à nous inconnues, le gouvernement n'a pas paru vouloir croire que nous disions la vérité quand nous affirmions que le juge ne réside pas à Sorel et qu'il n'y a jamais résidé. Cependant je suis d'opinion que nous devons avoir assez d'énergie pour reprendre cette question et j'estime que le gouvernement a assez d'esprit et de justice pour faire droit à notre demande.

Si je veux tenir parole, je dois songer à terminer ce rapport, cependant je ne puis m'abstenir de déclarer que Sorel occupe une position assez heureuse sous le rapport du progrès si nous voulons tenir compte de la dépression qui existe partout ; durant tout l'hiver, il y a eu d'immenses travaux exécutés dans les chantiers de la Cie Richelieu, de la Cie-Sincennes & McNaughton et au département des Travaux Publics.

Des centaines d'ouvriers ont trouvé de l'ouvrage dans ces différents endroits et en outre dans nos usines de la ville. Le commerce cependant a souffert du côté de la campagne, à cause surtout du bas prix du foin et de la pauvreté de la dernière récolte, mais en somme nous n'avons pas de raison de nous alarmer.

En terminant, permettez-moi, Messieurs, de vous offrir mes plus sincères remerciements pour les marques de confiance et de sympathie dont vous m'avez donné le témoignage durant les trois années que j'ai eu l'honneur d'occuper la présidence de cette importante chambre de commerce.

Sorel, 8 avril 1895.

Cette lecture est terminée aux applaudissements de l'assemblée et le rapport du Président est unanimement adopté, ainsi que le rapport du Trésorier accusant une balance en caisse de \$38.08.

Il est unanimement résolu :

Que le bureau de l'an dernier soit réélu : C. O. Paradis, président, L. T. Trempe, vice-président, W. L. M. Désy, secrétaire, J. A. Proulx, trésorier, — Conseil : Cyrille Labelle, J. U. R. Latraverse, L. Lacouture, L. S. Robitaille, Ph. Beauchemin, C. J. C. Wurtele et Arthur Langlois.

Puis il est résolu :

Que des remerciements et des félicitations soient votés au bureau ; et que le rapport du Président ainsi que les procès-verbaux de la présente assemblée soient transmis au journal "*Le Sorelois*" et autres journaux.

Extrait conforme,

W. L. M. Désy.

Le jugement du Conseil Privé, dans l'affaire de Forget et Ostigny, qui vient d'être rendu en faveur de MM. L. J. Forget & Cie, affirme une fois de plus la légalité des opérations de bourse, même lorsqu'elles sont faites sur marge.